

**Déclaration FSU
CALR du Rectorat de l'Académie de Bordeaux
Mercredi 7 décembre 2022**



Madame la Rectrice,
Mesdames et Messieurs,

En préambule nous constatons que la tenue du CALR se déroule en pleine période d'élections professionnelles. Vous n'êtes pas sans savoir que c'est un moment de mobilisation intense pour les syndicats. Dans ce contexte, nous avons du mal à interpréter cet état de fait. Est-ce dû à un manque de considération accordé au CALR, ou au peu de valeur attribué aux élections des représentants du personnel ?

Après cette mise au point, nous aborderons le problème de la future réforme des collèges. Lors des dernières réformes Belkacem des collèges et Blanquer des lycées, le ministère n'a pas ou peu tenu compte de l'enseignement des langues régionales. La réforme des collèges avait fait fi des conventions qui donnent un statut à part aux options de LVR et mis en concurrence dans les DGH ces dernières avec les autres options, en particulier avec le latin et le grec.

La réforme des lycées nous a fait naviguer à vue pendant trois ans. Le type d'épreuves comme les coefficients dédiés aux LVR ont été plus que fluctuants.

Nous demandons que la nouvelle réforme des collèges actuellement en préparation prenne cette fois bien en compte l'enseignement des LVR et le respect des conventions qui les lient.

En ce qui concerne le premier degré notre syndicat réclame toujours une dotation spécifique, seule solution permettant l'ouverture de nouvelles filières bilingues dans les conditions les plus favorables au développement de pratiques plurilingues dans l'école publique.

Au delà des bonnes intentions, dont nous prenons note, nous attendons des preuves concrètes de la nouvelle orientation concernant les langues régionales. Nous voulons des moyens pour le premier et deuxième degré, des directives non sujettes à interprétation sur les examens en LR, un recrutement conséquent de titulaires, une formation à long terme d'enseignants en occitan et en basque de manière à pallier le manque de ressources humaines.

Les filières bilingues et immersives de l'Education Nationale doivent être enfin renforcées et développées, conformément aux attentes des enseignants, des parents d'élèves et des élus.

Il faut améliorer le recrutement des enseignants en langue régionale en redonnant de l'attractivité à la profession.

La circulaire du 14 décembre 2021, bien que spécifiant que les élèves ayant suivi le cursus bilingue peuvent présenter au baccalauréat des épreuves en langue régionale, fait l'objet d'une interprétation restrictive par le Ministère de l'Education Nationale.

Nous sommes convaincu.e.s que le temps est enfin venu de développer des filières bilingues avec une politique volontariste se déclinant en termes d'anticipation, d'incitation de manière à augmenter le vivier d'enseignant.e.s formé.e.s en occitan ou en basque, créant en nombre suffisant des postes d'enseignant.e.s bilingues pour assurer tout type d'enseignement dans le premier et le second degré, développant les DNL de manière à atteindre une véritable parité horaire et permettant aux élèves de passer leurs examens en basque ou en occitan, garantissant ainsi le développement réel des filières et la cohérence des parcours.

Pour la FSU, les représentants des personnels :

Cécile Senderain, Martial Peyrouny, Kei McGregor